



**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Première session de 2022

Nairobi, 29–31 mars 2022

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire

**Questions d'organisation : adoption de l'ordre du jour
et du plan de travail de la première session de 2022**

**Ordre du jour provisoire de la première session de 2022
du Conseil exécutif**

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la première session de 2022 ;
 - b) Adoption du rapport du Conseil exécutif sur les travaux de sa deuxième session de 2021.
3. Rapports des présidents des groupes de travail spéciaux créés par le Conseil exécutif.
4. Questions financières, budgétaires et administratives, y compris la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources conformément au plan stratégique pour la période 2020–2023 et les mesures prises par ONU-Habitat pour remédier aux déséquilibres en matière de répartition géographique et de parité femmes-hommes dans la composition de son personnel.
5. Rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires relatifs aux travaux et activités d'ONU-Habitat parus depuis la dernière session du Conseil exécutif.
6. État d'avancement et examen du projet de programme de travail annuel du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2023.
7. Mise en œuvre des activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat, y compris la communication d'informations sur les activités relatives aux programmes menées par ONU-Habitat en 2021 et l'exécution des sous-programmes, des programmes phares et des activités de coopération technique.
8. Préparatifs de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes.
9. Préparatifs de la onzième session du Forum urbain mondial.
10. Suite donnée aux résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains à sa première session.
11. Mise en œuvre par ONU-Habitat de la réforme du système de développement et de la gestion des Nations Unies.
12. Mesures prises par ONU-Habitat pour renforcer la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel au travail.

13. Rapport annuel sur les mesures prises par la Directrice exécutive pour actualiser et améliorer la gestion, les politiques et les procédures internes d'ONU-Habitat.
14. Progrès réalisés dans l'application des méthodes de travail du Conseil exécutif conformément à sa décision 2020/6 et sur la base d'une enquête menée par le secrétariat comme suite à la demande formulée par le Conseil exécutif à sa deuxième session de 2021 d'évaluer l'efficacité de cette session afin d'améliorer le processus et les résultats des sessions futures, y compris les discussions sur le calendrier des futures sessions du Conseil.
15. Examen et adoption des textes issus de la session, y compris l'ordre du jour provisoire de la deuxième session de 2022.
16. Élection des membres du Bureau.
17. Questions diverses.
18. Clôture de la session.
